



Campagne électorale

Positions des partis politiques en lien avec le tabagisme et le vapotage chez les jeunes

Montréal, le 18 octobre 2019 — Avec la campagne électorale fédérale qui tire à sa fin, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** tient à informer son réseau de partenaires ainsi que le public des engagements et positions exprimés par les principaux partis politiques quant à certains enjeux d'actualité en lien avec le vapotage et le tabagisme.

En somme, le **Bloc québécois**, le **Parti vert** et le **Nouveau parti démocratique** se démarquent par la précision et l'envergure de leurs engagements. En revanche, le **Parti libéral** et le **Parti conservateur** se montrent plutôt timides, en exprimant leurs préoccupations en lien avec la hausse du vapotage chez les jeunes tout en souhaitant attendre avant de s'engager à des mesures spécifiques.

Le **Bloc québécois** :

- se dit d'accord pour légiférer immédiatement en vue d'appliquer des restrictions supplémentaires sur la promotion, l'accès et l'attrait des dispositifs et accessoires de vapotage, ainsi que sur les emballages et l'étiquetage de ces derniers ;
- se dit prêt à étudier en comité les effets pervers découlant des changements apportés à la *Loi sur la concurrence* en 2009 qui ont permis aux cigarettiers de déployer des pratiques de prix discriminatoires d'un dépanneur à l'autre ;
- se dit ouvert à étudier des amendements à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, en vue d'empêcher les fabricants de tabac d'échapper aux poursuites légales menées contre eux, telle l'indemnisation de plus de 13 milliards de dollars aux victimes découlant des recours-collectifs québécois.

Et le **Parti vert** :

- croit en une politique en lien avec le vapotage chez les jeunes fondée sur le principe de précaution et mettrait en place de nouveaux outils législatifs et réglementaires afin de limiter la promotion aux boutiques spécialisées réservées aux adultes et d'interdire les saveurs de fruits ;
- dit vouloir imposer une réglementation plus stricte à l'industrie du tabac concernant le prix des cigarettes ;
- prévoit de lutter pour empêcher les compagnies de tabac d'échapper à leurs responsabilités légales en lien avec leur exploitation de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers*.

Pour ce qui est du **Nouveau parti démocratique**, mentionnons son appui soutenu pour :

- resserrer rapidement l'encadrement des produits de vapotage, notamment pour interdire toute promotion vue par les non-fumeurs et pour sévèrement restreindre l'aromatisation ;
- prendre les mesures nécessaires afin que les cigarettiers ne puissent plus manipuler le marché dans le but de réduire le prix de leurs produits au détriment de la santé publique ;
- resserrer les règles en lien avec la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* de manière à empêcher l'industrie d'échapper à ses obligations juridiques.

Enfin, selon les réponses des partis [au questionnaire de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC](#), le **Parti conservateur**, le **Nouveau parti démocratique** et le **Parti vert** sont favorables à des permis tarifés pour l'industrie du tabac pour qu'elle ait à assumer les coûts de Stratégie nationale de la lutte contre le tabac. Le **Parti libéral** ne s'est pas prononcé sur cet enjeu et nous avons raison de croire que la question n'a pas été posée au **Bloc québécois**.

Détails pertinents:

([Voir ici notre questionnaire aux partis](#))

Parti libéral du Canada

ACTIONS

- En mai 2018, le gouvernement libéral a adopté le projet de loi S-5 qui a, entre autres, légalisé les produits de vapotage, ouvrant ainsi le marché canadien aux gros joueurs de leur industrie, y compris les géants du tabac. La nouvelle loi autorise la promotion sous tous azimuts des cigarettes électroniques via les réseaux sociaux, l'Internet et la télévision, entre autres.

ENGAGEMENTS

- Le Parti libéral n'a pas répondu au questionnaire de la CQCT.
- En réponse à une question concernant l'augmentation fulgurante du vapotage chez les jeunes, le **chef du Parti libéral, Justin Trudeau**, en campagne électorale: « *Je peux vous affirmer que Santé Canada s'est penché sur cette question pendant de nombreux mois dans le cadre de consultations, travaillant avec des experts et des chercheurs pour déterminer la voie à suivre. Nous avons déjà pris un certain nombre de mesures sur le vapotage et le tabagisme nocif et nous cherchons toujours à en faire davantage pour assurer la sécurité des Canadiens, cependant, nos décisions seront fondées sur des données probantes et nous aurons davantage à dire à mesure que Santé Canada continuera de faire son travail pour assurer la sécurité des Canadiens, notamment en ce qui concerne les dangers du vapotage* », ajoutant que Santé Canada consulte des experts depuis « *de nombreux mois [...] pour déterminer la voie à suivre* ». Ces propos corroborent la réponse transmise par son parti à la [Fondation des maladies du cœur et de l'AVC](#).

Parti conservateur

ENGAGEMENTS

- Le Parti conservateur n'a pas répondu au questionnaire de la CQCT.
- En campagne électorale, en réaction à une question sur le vapotage, le **chef conservateur Andrew Scheer** a rappelé le bilan passé du parti sous le **gouvernement Harper** en ce qui concerne la réduction du tabagisme chez les jeunes : « *Notre gouvernement a pris des mesures pour assurer que les produits du tabac soient bien réglementés, et rendre le tabac plus difficile ou encore moins attirant pour les jeunes enfants et les adolescents. Nous soutiendrons les mesures qui continuent à le faire.* » En réaction à la récente décision de Trump d'interdire les produits de vapotage aromatisés, il déclare ne pas avoir encore lu la réglementation américaine, mais qu'il « *examinerait certainement cela* ». Ces propos corroborent ceux transmis à la [Fondation des maladies du cœur et de l'AVC](#).

Nouveau parti démocratique

Réponses au questionnaire de la CQCT :

- En vue de renverser le phénomène grandissant du vapotage de produits nicotiques chez les jeunes, **est-ce qu'un prochain gouvernement mené par votre parti ressertera l'encadrement de l'attrait et de la promotion des produits de vapotage auprès des jeunes en déposant un projet de loi à cette fin, afin de protéger ceux-ci le plus rapidement possible ?**
 « **Absolument.** *Nous croyons que légiférer de façon stricte sur les produits du tabac sauve des vies. Nous avons joué un rôle crucial jusqu'à maintenant pour le resserrement des règles pour le tabac, que ce soit du côté du marketing ou d'encadrer les emballages des produits du tabac et nous allons continuer notre travail. Nous croyons aussi qu'on doit imposer une limite à la concentration de nicotine dans les produits de vapotage afin d'essayer de réduire le nombre d'individus qui deviennent accrocs au tabac.* »
- En vue de protéger l'impact bénéfique des taxes sur le tabac, **est-ce qu'un prochain gouvernement mené par votre parti révoquera la capacité de l'industrie du tabac à pratiquer auprès des détaillants du tabac des politiques discriminatoires quant au prix des cigarettes au détriment de la santé publique ?**
 « **Nous sommes ouverts à prendre les mesures nécessaires afin que les cigarettiers ne puissent plus manipuler le marché afin de pouvoir réduire le prix de leurs produits au détriment de la santé publique.** »
- **Est-ce qu'un prochain gouvernement dirigé par votre parti empêchera l'exploitation de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies par les fabricants de tabac en vue d'échapper à leurs responsabilités légales ?**
 « **Nous croyons qu'il est inacceptable que les cigarettiers profitent des lois afin d'échapper à leurs obligations juridiques envers les citoyens et sommes disposés à agir en ce sens en resserrant les règles de façon à éliminer ces vides juridiques.** »

- En réponse au questionnaire de la [Fondation des maladies du cœur et de l'AVC](#), le **NPD** réclame l'interdiction de la publicité et de promotion des produits de vapotage vue par les non-fumeurs, tout en soulignant la nécessité de fermer les échappatoires qui permettent des additifs qui rendent ces produits plus attrayants pour les jeunes.

Bloc québécois

Réponses au questionnaire de la CQCT :

- En vue de renverser le phénomène grandissant du vapotage de produits nicotiniques chez les jeunes, **est-ce qu'un prochain gouvernement mené par votre parti resserrera l'encadrement de l'attrait et de la promotion des produits de vapotage auprès des jeunes en déposant un projet de loi à cette fin**, afin de protéger ceux-ci le plus rapidement possible ?

« Le Bloc Québécois serait d'accord avec un projet de loi qui aurait pour but d'appliquer des restrictions supplémentaires sur la promotion, sur l'accès et l'attrait des dispositifs et sur leur emballage et étiquetage. Nous croyons que le gouvernement doit agir afin de prévenir l'utilisation de cigarettes de tabac et de cigarettes électroniques. »

- En vue de protéger l'impact bénéfique des taxes sur le tabac, **est-ce qu'un prochain gouvernement mené par votre parti révoquera la capacité de l'industrie du tabac à pratiquer auprès des détaillants du tabac des politiques discriminatoires quant au prix des cigarettes** au détriment de la santé publique ?

« Nous croyons, tout comme vous, que le projet de loi de mise œuvre du budget de 2009 a rendu beaucoup plus facile la discrimination par les prix par les cigarettiers. Nous serions d'accord à provoquer l'étude en comité des effets pervers de la loi de 2009 et de l'amender afin d'enrayer cette problématique. »

- **Est-ce qu'un prochain gouvernement dirigé par votre parti empêchera l'exploitation de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies** par les fabricants de tabac en vue d'échapper à leurs responsabilités légales ? »

« Statutairement, la Loi sur la faillite et LACC sont revues aux 5 ans par le parlement. Cette fois-ci, la révision devrait se faire l'année suivant les élections. Nous avons déjà l'intention d'amener la dette des régimes de retraite comme créance prioritaire en vue de protéger les travailleurs et les retraités. Nous sommes ouverts à travailler avec vous pour étudier d'autres amendements lors de cette révision. »

Parti vert

Réponses au questionnaire de la CQCT :

- En vue de renverser le phénomène grandissant du vapotage de produits nicotiniques chez les jeunes, **est-ce qu'un prochain gouvernement mené par votre parti resserrera l'encadrement de l'attrait et de la promotion des produits de vapotage auprès des jeunes en déposant un projet de loi à cette fin**, afin de protéger ceux-ci le plus rapidement possible ?

« Oui, le Parti vert croit en une politique fondée sur des données probantes et suivant le principe de précaution. Comme nous commençons seulement à peine à découvrir les effets à long terme du vapotage sur la santé, un gouvernement vert mettrait en place de nouveaux outils législatifs et réglementaires pour prévenir la commercialisation auprès des jeunes et les protéger des effets négatifs inconnus du vapotage sur leur santé. »

- En vue de protéger l'impact bénéfique des taxes sur le tabac, **est-ce qu'un prochain gouvernement mené par votre parti révoquera la capacité de l'industrie du tabac à pratiquer auprès des détaillants du tabac des politiques discriminatoires quant au prix des cigarettes** au détriment de la santé publique ?

« Oui, nous imposerons une réglementation plus stricte à l'industrie du tabac concernant les prix des produits. »

- **Est-ce qu'un prochain gouvernement dirigé par votre parti empêchera l'exploitation de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies** par les fabricants de tabac en vue d'échapper à leurs responsabilités légales ?

« Oui, nous lutterons pour empêcher les compagnies de tabac d'échapper à leurs responsabilités légales. »

Parti populaire

- Le Parti populaire n'a pas répondu au questionnaire de la CQCT et ni le parti, ni son chef n'aurait exprimé de commentaires au sujet du tabagisme ni du vapotage dans le cadre de la campagne électorale en cour.